

Bergues, le 20 décembre 2019.

Le Président,

BAMBEQUE  
BERGUES  
BIERNE  
BISSEZEELE  
BOLLEZEELE  
BROUCKERQUE  
BROXEELE  
CAPPELLEBROUCK  
CROCHTE  
DRINGHAM  
ERINGHEM  
ESQUELBECQ  
HERZEELE  
HOLQUE  
HONDSCHOOTE  
HOYMILLE  
KILLEM  
LEDERZEELE  
LEDRINGHEM  
LOOBERGHE  
MERCKEGHEM  
MILLAM  
NIEURLET  
OOST-CAPPEL  
PITGAM  
QUAËDYPRE  
REXPOËDE  
SAINT-MOMELIN  
SAINT-PIERREBROUCK  
SOCX  
STEENE  
UXEM  
VOLCKERINCKHOVE  
WARHEM  
WATTEN  
WEST-CAPPEL  
WORMHOUT  
WULVERDINGHE  
WYLDER  
ZEGERSCAPPEL

Mesdames, Messieurs,

L'annonce de la fermeture de l'entreprise TIM est une véritable onde de choc pour le territoire, même si nous connaissons les difficultés financières de cette entreprise.

Mais avant tout, je veux m'adresser, à vous, Mesdames et Messieurs, qui subissez de plein fouet cette décision qui se concrétise par le licenciement de 304 salariés à l'aube des fêtes de fin d'année.

Très vite, toutes les forces vives du territoire, de la Région, de l'Etat ont souhaité venir à votre rencontre par l'intermédiaire de vos organisations syndicales pour vous apporter un soutien face à cette situation anxiogène, mais surtout pour vous permettre de rebondir et de vous accompagner dans la recherche d'une nouvelle trajectoire professionnelle.

C'est pourquoi, une première réunion s'est tenue le 5 décembre dernier à la mairie de Quaëdypre, avec Madame Agnès PANNIER-RUNACHER, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, et Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional des Hauts de France, pour affirmer la prise en charge individuelle de chaque salarié, et mettre en place un Comité de Suivi de toutes les actions entreprises présidé par Monsieur le Sous-Préfet.

Une deuxième réunion fut organisée par Monsieur le Sous-Préfet ce jeudi 20 décembre, où chaque participant a pu présenter l'état d'avancement des dossiers et en premier lieu Pôle Emploi.

Comme Président de la CCHF, et accompagné de Monsieur le Maire de Quaëdypre, nous suivons avec détermination les différentes étapes.

Aussi, nous souhaitons agir avec volonté, responsabilité, réalisme et surtout pragmatisme.

C'est pourquoi, pour multiplier les chances de réussite que j'appelle de tous mes vœux, la CCHF met à votre disposition une adresse mail : [cchftim@cchf.fr](mailto:cchftim@cchf.fr).

Cette adresse vous permettra, si vous le souhaitez, de nous transmettre un CURRICULUM VITAE réellement à jour. La Cellule Emploi de la CCHF se tiendra à votre disposition pour vous recevoir et vous accompagner dans vos démarches d'emploi. Il vous suffit de solliciter un rendez-vous lors de la transmission de votre mail et les agents reprendront contact avec vous. Vous êtes malheureusement 304 et le travail sera immense. Je prends toutefois ici l'engagement par écrit de mobiliser les moyens humains nécessaires pour que chaque salarié qui le souhaite puisse être reçu.

Nous regarderons également les opportunités comme j'ai eu l'occasion de l'exprimer lors du Comité de Suivi de ce 19 décembre, du côté de la Flandre Belge.

La Région a confirmé ses interventions possibles tant sur le volet formation, que sur le volet mobilité, démarches pour lesquelles nous pourrions également vous accompagner.

Toutes les opportunités sont autant de chances pour vous accompagner vers l'emploi, c'est pourquoi j'ai souhaité mettre en place ce dispositif que vous pouvez utiliser dès aujourd'hui.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes salutations distinguées.

André FIGOUREUX,  
Président de la CCHF,  
Maire de West-Cappel,  
Conseiller Régional Hauts-de-France.



*Copies : Mesdames et Messieurs les Maires de la CCHF, élus communautaires.  
Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts de France.  
Monsieur le Sous-Préfet.*